



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°01/2025
AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNEES A DJIBOUTI**

Acheteur

MINISTERE DES ARMEES
Direction d'infrastructure de la Défense de Djibouti
SP 40191
00200 HUB ARMEES
Courriel : did-djibouti-marches.contact.fct@intradef.gouv.fr

Objet de l'avis n° 01/2025

Le présent avis a pour objectif de recueillir les candidatures en vue de la passation d'un marché de maintenance, au profit des Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDJ).

Libellé du marché :

Djibouti FFDJ – Accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance des **PORTE INDUSTRIELLES ET TECHNIQUES**.

Objet du marché :

Cet accord-cadre à bons de commande a pour objet d'assurer des prestations de maintenance préventive, corrective ainsi que des travaux d'amélioration légers sur les **portes industrielles et techniques** de plusieurs bâtiments des FFDJ.

Il est attendu du futur titulaire qu'il apporte :

- Une qualité de service pour le maintien en condition des installations et équipements permettant d'assurer leur pérennité et d'accroître leur fiabilité ;
- Une recherche de réduction du coût global de la maintenance ;
- Des propositions de solutions permettant d'améliorer les performances des installations et équipements.

Description succincte du projet :

Les prestations susceptibles d'être confié au titulaire concernent des prestations de :

- Maintenance préventive ;
- Maintenance corrective (palliative, curative) ;
- Etudes de modifications des installations existantes ;
- Amélioration des installations et équipements.

Les équipements et installations concernés par le marché sont les suivants :

- Porte Sectionnelle
- Porte coulissante
- Porte accordéon
- Porte battante
- Rideau métallique
- Portail
- Etc...

Délai d'exécution

L'accord cadre à bons de commande sera conclu pour une (1) année à compter de sa date de notification.

Il pourra être prorogé, par l'acheteur trois (3) fois, pour des périodes de 12 mois par expresse reconduction, sans que la durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique :

Lors de la remise des dossiers de candidature, le candidat devra présenter les documents suivants :

Références administratives :

- Lettre de candidature ou formulaire DC1 dûment renseigné.
- Pièce relative au pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat ;
- Déclarations relatives aux cinq (5) exercices précédents (2020 à 2024) certifiées conformes par la direction générale des impôts du Ministère de l'économie, des finances - chargé de l'industrie et de la planification, ou copie certifiée conforme des imprimés relatifs aux bénéfices professionnels par exercice.

Le candidat précisera la part de ses chiffres d'affaires réalisée pour des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre.

- Attestation générale exercice 2025 copie certifiée conforme précisant que le candidat s'est acquitté de ses obligations légales en 2024 et validée au cours de l'année 2025.
- Copie du récépissé concernant l'inscription de l'entreprise au registre du commerce, certifiée conforme à l'original par l'organisme habilité (ODPIC).
- Copie de la patente 2025 recto-verso, certifiée conforme à l'original par la direction des impôts ou par un organisme habilité (district).
- Le cas échéant, attestation d'assujetti à la TVA ou TBS, délivrée par la direction des impôts, copie certifiée conforme par l'organisme habilité.

Références professionnelles et capacités techniques :

- Les références sur des contrats similaires sur les 3 dernières années (bénéficiaire, montant, descriptif des réalisations...) et joindre des attestations de satisfaction ou de bonne exécution ;
- Déclaration indiquant les moyens humains (validée par CNSS) et la composition de l'entreprise (effectifs à la date de remise des candidatures) notamment les moyens humains directement en lien avec le marché ;
- Déclaration indiquant les moyens matériels et la liste du matériel détenu que le candidat mettra à disposition dans le cadre de l'accord-cadre ;
- CV, diplômes et qualifications détenus par les personnels que le candidat affectera au contrat ;
- Moyens détenus par l'entreprise (locaux, engins, matériels, logiciels...).

En cas de doute sur les références annoncées, l'administration se réservera la possibilité de demander des compléments d'information.

Condition de sélection des candidatures :

Pour être retenue, la candidature devra respecter, **justification à l'appui**, des conditions minimales suivantes :

- Chiffres d'affaire annuel moyen du candidat en lien avec les prescriptions du marché sur les 3 dernières années au moins égaux à 10 000 000 DJF
- Détenir le savoir et les compétences techniques pour maintenir les installations identifiées *supra*.
- 2 références d'opérations similaires au projet en terme de volume et de technicité.
- Disposer des moyens humains (ouvriers, techniciens, ingénieurs) et matériels en adéquation au besoin.

Toute candidature ne respectant pas ces conditions sera rejetée.

Les candidatures non rejetées seront soumises à un barème de notation chiffré qui déterminera le rang de classement.

Critères de jugement des candidatures :

Les candidatures recevables seront classées en tenant compte, par ordre d'importance décroissante des critères listés ci-dessous et se verront attribuer un nombre de points pour chacun d'entre eux. Les candidats retenus seront autorisés à présenter une offre en seconde étape de la présente consultation.

Les candidats seront notés sur un total de 100 points répartis de la façon suivante :

- **Critère n°1 (20 points) : Présentation générale de l'entreprise**
 - **1.1 Présentation générale de l'entreprise (15 points)**

Le candidat devra fournir une présentation générale de son entreprise (création, historique, direction, services, etc), avec les différents secteurs d'activités de l'entreprises, un organigramme général de l'entreprise, le nombre d'employés à durée indéterminée ainsi que leur ancienneté dans l'entreprise.

Ce critère sera analysé comme suit :

- Excellent : 15 points
- Satisfaisant : 11.25 points
- Moyen : 7.5 points
- Insuffisant : 3.75 points
- Absent : 0 points

- **1.2 Présentation de formation continue des employés (5 points)**

Le candidat devra fournir une présentation de sa capacité à former ou à maintenir en compétence ses employés dans le domaine concerné par le présent marché.

Ce critère sera analysé comme suit :

- Excellent : 5 points
- Satisfaisant : 3.75 points
- Moyen : 2.50 points
- Insuffisant : 1.25 points
- Absent : 0 points

- **Critère n°2 (50 points) : Expériences et références**

Le candidat devra fournir une liste de prestations exécutées au cours des 3 dernières années (2 références minimales), appuyées d'attestation de bonne exécution pour des prestations similaires et/ou des certifications de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants.

Ce critère sera analysé comme suit :

Chaque référence sera notée sur 25 points de la manière suivante :

- Opération de même technicité (nature) : 10 points ;
- Opération de complexité équivalente (volume) : 10 points ;
- Attestation de bonne exécution correspondant à la référence : 5 points.

- **Critère n°3 (30 points) : Moyens de l'entreprise**

○ **3.1 Moyens matériels (15 points)**

Le candidat devra déclarer l'outillage, les matériels, les engins, les équipements techniques et informatique qu'il dispose pour la réalisation de prestations de même nature que l'objet du présent marché.

Chaque matériel déclaré devra être justifié par des documents permettant d'attester la véracité, l'état et conformité des équipements.

Ce critère sera analysé comme suit :

- Excellent : 15 points
- Satisfaisant : 11.25 points
- Moyen : 7.5 points
- Insuffisant : 3.75 points
- Absent : 0 points

○ **3.2 Moyens humains (15 points)**

Le candidat devra présenter un organigramme de fonctionnement des personnels qu'il affectera à l'exécution de cet accord-cadre, comprenant également :

- Les CV des personnels compétents pour l'exécution des prestations du marché, avec copie des diplômes et/ou qualifications professionnelles (certifications et habilitations) obtenus par les techniciens et cadres en charge des prestations.
- L'identification des responsables (y compris suppléance) par secteur d'activité (conception, réalisation, qualité, administratif, ...),

Ce critère sera analysé comme suit :

- Excellent : 15 points
- Satisfaisant : 11.25 points
- Moyen : 7.5 points
- Insuffisant : 3.75 points
- Absent : 0 points

Résultat de l'appel à candidature :

Les cinq (5) meilleures candidatures seront retenues pour la phase offre et recevront un DCE.

En cas de suite défavorable donnée à la candidature, la DID informera la société.

Le choix de retenir ou non la candidature relève du pouvoir discrétionnaire de l'administration au regard des renseignements fournis, de la notation obtenue et n'est pas susceptible de recours.

En cas d'égalité de points la note attribuée à chaque candidat sur le critère « expériences et références » départagera les candidats concernés.

Conditions de délai :

Date limite de réception des candidatures : **Jeudi 15/01/2026 avant 9h00.**

Autres renseignements :

Lieu de remise des plis :

Les plis concernant les candidatures doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous sous plis cachetés.

Direction d'Infrastructure de la Défense de Djibouti
Service Achats Infrastructure
Quartier Massart
Bâtiment 002 – 1^{er} étage – Porte 108

Les plis seront remis contre récépissé, exclusivement aux horaires suivants : du dimanche au jeudi de 6h30 à 12h30.

La DID est située dans une enceinte militaire (base aérienne 188). Toute personne non munie d'un badge d'accès désirant déposer un pli, devra prévenir 24 heures avant le jour du dépôt, aux numéros suivants :

- 21.45.11.49
- 21.45.11.38

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 15/12/2025 au plus tard.

La présente consultation est au stade de la phase de sélection des candidatures. Les documents de la consultation (règlement de la consultation, cahier des charges particulières, cahier des charges techniques particulières, etc...) seront transmis ultérieurement